



MORGINS DEMAIN

L'HEURE DU BILAN ET DE LA SUITE

Priorité du Conseil communal en 2021, la démarche participative pour penser la station pour les 20 prochaines années est aujourd'hui terminée. Au terme de l'exercice, le bilan est positif. La consultation a généré des dizaines de questions ou d'idées, dont un grand nombre rejoint les réflexions communales. Tour d'horizon des thématiques principales soulevées par la population et des actions communales pour y répondre.

LA DÉMARCHE CITOYENNE EN CHIFFRES

3

grandes thématiques articulées autour de la place du village, de la mobilité et des infrastructures

12

mois de travail

400

réponses aux sondages

100

participants aux ateliers destinés aux habitants et résidents secondaires

25

acteurs économiques et touristiques présents aux groupes de discussion

Des décisions en adéquation avec le Plan directeur communal

Sous l'impulsion de la nouvelle législature, le Conseil communal a décidé de définir ses projets prioritaires pour les prochaines années. Les idées retenues dans le cadre de la consultation citoyenne s'intègrent donc dans une vision plus générale de développement pour la Commune. Outil de décision et de pilotage, le Plan directeur sera présenté à la population une fois finalisé.

C'EST DÉJÀ EN COURS OU À L'AGENDA

PLACE DU VILLAGE

Demande

Conserver la place éphémère et limiter la circulation dans le village

Plébiscitée par la population, la place sera conservée. De multiples idées d'aménagement ou d'animations – créer un marché couvert, des zones après-ski ou encore installer une scène modulable ou des jeux – ont été formulées. En cours d'élaboration, le projet d'aménagement définitif traite également de tous les aspects de mobilité (restrictions de circulation, zones 30 km/h, etc.). Objectif: débiter les travaux en 2023 ou 2024. Le public sera bien entendu convié à une présentation avant la mise à l'enquête.



MOBILITÉ



Demande

Repenser la mobilité

Sans surprise, les questions de mobilité figurent en bonne place des préoccupations exprimées. Construire de nouveaux parkings, uniformiser les règlements et les tarifs, améliorer l'offre des transports publics, y compris avec des navettes, installer des bornes pour voitures et vélos électriques, améliorer les liaisons piétonnes ou cyclables à l'intérieur du village, etc. Les suggestions en matière de mobilité se comptent par dizaines.

Afin de disposer d'une stratégie multimodale cohérente, la Commune finalise actuellement un Plan directeur en matière de mobilité. Celui-ci expose la vision stratégique de la Commune notamment en termes de trafic, de stationnement, de transports publics ou encore de mobilité douce. Cofinancé par le Canton et conçu avec le soutien d'un bureau spécialisé, il permettra à la Commune de définir un plan d'action et de fixer des priorités. Une fois validée, cette feuille de route sera présentée à la population.

MOBILITÉ

Demande

Entretien des routes

Les routes communales font déjà l'objet d'un entretien régulier par les services communaux en fonction des budgets dédiés et du calendrier établi. L'objectif prioritaire est d'assurer la sécurité des usagers. Toutefois, le réseau routier communal étant vaste, des priorités doivent être fixées.



Demande

Améliorer le déneigement des trottoirs et des routes

Ce point fait également l'objet d'un suivi. Des réflexions sont en cours pour déterminer les éventuelles améliorations à apporter afin de garantir un service hivernal de qualité.

Demande

Créer des Park & Rail

Chablais Région, association qui réunit les 28 communes du Chablais, pilote actuellement une étude globale à laquelle participe notamment la Commune de Troistorrents. Objectif : définir les besoins et opportunités en Park & Rail, Bike & Rail et parkings relais pour la région. A noter que sa Commission mobilité, à laquelle notre Commune participe également, réfléchit à la création d'une application de covoiturage telle que souhaitée par plusieurs participants.

INFRASTRUCTURES



Demande

Améliorer l'entretien et le balisage des sentiers, et en créer de nouveaux

L'ouverture par la Commune, l'an dernier, d'un poste de Coordinateur sports et loisirs, a notamment pour but de coordonner l'entretien et le développement de tous les itinéraires de loisirs situés sur le territoire communal. Objectif de la Commune: proposer une offre variée, adaptée au plus grand nombre, tout en garantissant la qualité des infrastructures.

INFRASTRUCTURES

Demande

Rénover le Centre Sportif et le camping

La Commune réfléchit actuellement à plusieurs alternatives – notamment des partenariats – pour la rénovation du Centre Sportif et le développement du camping. Elle souhaite attendre le résultat des démarches en cours pour statuer sur les idées exprimées par les participants (piscine couverte, mur de grimpe, piste de luge, pumtrack, etc.).

Demande

Ouvrir une crèche touristique

A l'image d'autres stations, la Commune étudie l'ouverture d'une crèche touristique pour permettre aux vacanciers de faire garder leurs enfants un moment ou une journée. Cette offre pourrait venir en complément à une crèche communale destinée aux familles morginoises. La Commune espère pouvoir prendre une décision de principe avant la fin de l'année.

Demande

Dynamiser la zone autour du lac de Morgins

Le lac de Morgins et ses environs ont été mis sous protection par la Confédération il y a de nombreuses années. L'installation de nouvelles infrastructures et d'activités, comme par exemple une buvette, n'est pas possible. En partenariat avec les services cantonaux compétents, la Commune travaille sur un projet de revitalisation de ce secteur, incluant la création d'un sentier et la pose de panneaux didactiques.





C'EST DÉJÀ EN COURS OU À L'AGENDA

INFRASTRUCTURES



Demande

Améliorer et développer les places de jeux et espaces de loisirs

Le renouvellement de la Place du 6 août sera coordonné avec le projet d'aménagement de la place du village. Afin de développer l'offre de la station en matière de loisirs, la Commune étudie également d'autres secteurs.



Demande

Utiliser les revenus de la taxe de séjour pour des projets touristiques

Disponible sur le site web de la Commune, [le règlement intercommunal](#) sur l'utilisation des taxes de séjour définit précisément l'attribution des recettes. Celles-ci ne peuvent notamment pas être utilisées pour financer des tâches ordinaires de la Commune.



ÇA N'EST PAS DU RESSORT DE LA COMMUNE



Demande

Développer le domaine skiable et animer la station

→ *Compétence des Portes du Soleil Suisse SA, de Région Dents du Midi SA et de la Société de Développement de Troistorrents-Morgins*

Les demandes liées au domaine skiable, aux remontées mécaniques ainsi que celles relatives aux animations à proposer dans la station ont été transmises aux organes compétents avec qui la Commune travaille en étroite collaboration.



Demande

Doter le centre d'une zone 30 km/h et aménager des trottoirs supplémentaires

→ *Compétence du Service valaisan de la mobilité*

La Commune a adressé une demande au Canton pour l'instauration d'une zone de limitation à 30 km/h au centre du village. Objectif: profiter du projet de réaménagement de la place et de ses alentours pour requalifier la route du centre du village.

La demande concernant la création d'un trottoir entre le quartier en Arche et le centre du village a également été transmise au Canton. Des aménagements sont d'ores et déjà prévus pour améliorer la situation dans le secteur du quartier en Arche.



Demande

Transformer le chalet sur les pistes «Bois-Gentil» en un lieu festif, rouvrir l'hôtel sur la place du village

S'agissant de propriétés privées, la Commune a peu de marge pour intervenir dans ces dossiers.



ÇA N'EST PAS POSSIBLE



Demande

Limiter le trafic en transit via une liaison plaine-montagne ou un tunnel

Pour limiter le trafic motorisé, certains suggèrent la création d'un téléphérique depuis la plaine ou le percement d'un tunnel de transit depuis le lac de Vonnes. Il est peu probable que ces idées obtiennent l'aval des autorités compétentes dans le contexte actuel. L'étude pour la réalisation d'une liaison câblée a d'ailleurs été écartée il y a quelques années dans la mesure où les critères de base pour ce genre d'installation n'étaient pas remplis. En collaboration avec le service de la mobilité du Canton du Valais d'autres pistes pourraient en revanche être étudiées pour diminuer les nuisances induites par le trafic.



Demande

Acheter des immeubles ou des commerces et les exploiter

Le rôle de la Commune n'est pas de se substituer aux commerçants. En revanche, la Commune a pour objectif de mener une politique favorable aux commerces ainsi qu'à l'ensemble du tissu économique.



L'HEURE DU BILAN ET DE LA SUITE **MERCI**

Le Conseil communal remercie chaque personne qui, en remplissant le sondage ou en participant aux ateliers citoyens ainsi qu'aux groupes de discussion, a manifesté un intérêt pour cette démarche et le développement de Morgins, contribuant ainsi à dessiner l'avenir de notre belle station.

Un accompagnement indépendant et professionnel

Pour l'accompagner dans sa consultation citoyenne, la Commune a fait appel à la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM). Spécialiste des processus participatifs, la structure valaisanne a suivi les sondages et conduit les ateliers citoyens et les groupes de discussion. L'importante matière récoltée a ensuite été remise au Conseil communal qui a analysé l'ensemble des propositions.

